

Habilitation électrique B0 - opérations d'ordre non-électrique - Basse tension

RS1626 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	233
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Aucune opération d'ordre électrique n'est réalisée mais accès à des zones ou emplacements à risque spécifique électrique (accès réservé à des électriciens).

Travailleurs : peintre, maçon, serrurier, agent de nettoyage....ne réalisant pas de réarmement de disjoncteur, pas de remplacement de lampe, fusible....mais uniquement des travaux de peinture, maçonnerie....

L'habilitation est la reconnaissance par l'employeur de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. Avant de délivrer l'habilitation, l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui ont confiées.

Cette exigence répond à l'obligation générale de formation à la sécurité prévue à l'article L. 4141-2 du code du travail et porte sur les conditions d'exécution du contrat de travail en application de l'article R. 4141-13.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Identifier les risques électriques sur une installation électrique (armoire, local ou en champ libre) ;
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique ;
- Avoir un comportement adapté à la situation ;
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du chargé de chantier, de travaux ou de l'employeur ;
- Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux ;
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique ;
- Baliser et surveiller la zone des opérations

Connaissances acquises et savoir-faire nécessaire pour prendre en compte le risque électrique dans le cadre d'opérations électriques et pour se prémunir de tout accident susceptible d'être encouru lors d'opérations précisément définies.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{""

Décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage (articles R.4544-9 à R.4224-11 du code du travail)"" ,""

NF C18-510 opérations sur les ouvrages et installations électriques. Préven

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
Aucun

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
Edition INRS ED 6127

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1626/>